

**Compte-rendu de la 2^{ème} réunion
Muséum de Bourges – 3-4 mars 2018**

Cette réunion s'est tenue durant le week-end du 3 et 4 mars 2018, dans l'amphithéâtre du Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges.

Au total, 16 personnes en présence physique et 1 par téléconférence ont participé à cette seconde réunion du Groupe de Travail Micromammifères de la SFEPM. Différentes personnes ou structures sollicitées pour contribuer à ce GT, membres ou non membres du CA de la SFEPM, s'étaient excusées.

<u>Présents :</u>	<u>Excusés :</u>
ABADIE Georges – ARPM-SFEPM	ARTHUR Christian – SFEPM
AUPY Kévin – étudiant BTS	AULAGNIER Stéphane – SFEPM-Univ Toulouse
AZNAR Mélanie – GMA	BUTET Alain – Université Rennes 1
BOIREAU Josselin - GMB	CHEVALLIER Jean – naturaliste-peintre
BRIAND Maève – étudiante BTS	CREBASSA Jason - LUS
CAUBLLOT Gaele – GMHL	DESMET Jean-François - GRIFEM
DARINOT Fabrice – RN Marais de Lavours	ANTOINE Florelle - naturaliste
FOURNIER Pascal – GREGE	LEVY Didier - biologiste
HAFFNER Patrick – SPN-MNHN	LERAT Damien – SHNA
LE GOUIL Camille – SFEPM	MÉDARD Pascal -
LEBOULENGER François – GMN-SFEPM	MOUTOU François - SFEPM
RAMOS Meggane – GMB	POITEVIN Françoise – CEFE-EPHE Montpellier
ROLLAND Pascal – GMB	Le GEPMA
RUCHON Marius – GMHL	
RUYS Thomas – Cistude Nature-SFEPM	
VERGER Johan – GMB	
VITTIER Julien – GMHL	

Samedi 3 mars (9h30 – 12h30)

Introduction : Présentation du programme et du déroulement du week-end par François LEBOULENGER

Rapide tour de table et présentation de chacune des personnes présentes.

Retour sur la réunion précédente et les objectifs d'un programme prévu pour 5 ans, dont une majeure partie des actions sont restées en suspens.

Néanmoins, la SFEPM a largement contribué au printemps 2017 à la révision de la Liste Rouge des Mammifères de France métropolitaine et à la rédaction du document de restitution, entre autres sur le volet micromammifères. Par ailleurs, des actions relatives au Muscardin ont été lancées (*cf. à la suite*).

Muscardin : Mise à jour de la carte de présence en France dans le contexte du Rapportage Natura 2000 « 2013/2018 », dont la SFEPM est en charge.

Dans cette optique, un courrier a été adressé début novembre 2017 à l'ensemble des associations régionales adhérentes et/ou partenaires de la SFEPM, pour solliciter la transmission de données de présence du Muscardin à la maille 10x10 km. Les retours ont été plutôt modestes. Certaines associations mentionnent qu'elles transmettent directement leurs observations à l'INPN via les plateformes régionales ou nationale du SINP et ne jugent donc pas utile de doubler en les envoyant aussi à la SFEPM, démarche parfaitement acceptable dans le cadre du Rapportage Natura 2000 sur le Muscardin puisque la SFEPM a en charge la validation (ou non) de la carte nationale produite par l'INPN.

A titre d'information, est présentée la carte de répartition du Muscardin en France métropolitaine qui figure sur le site de l'INPN (rédigée par Audrey SAVOURÉ-SOUBELET/validée par Patrick HAFFNER) ; il s'agit d'une carte de présence/absence par département, établie sur la base des données transmises au MNHN.

Une discussion a lieu autour des protocoles de validation des indices de présence, notamment sur l'utilisation des noisettes et noyaux rongés, et partant de là sur l'éventuelle nécessité d'une formation nationale supplémentaire ? Il pourrait plutôt s'agir de recommandations et en premier lieu celle de vérifier à la loupe binoculaire l'aspect lisse de l'orifice pratiqué par le rongeur.

Lors de la 1^{ère} réunion du Groupe de Travail Micromammifères en décembre 2016, il était prévu l'élaboration par le GMN et le GMB d'une fiche « Habitats » à renseigner lors des prospections de terrain, pour compléter l'enquête nationale sur le Muscardin menée par la SFEPM. Dans le courant de l'année 2017 une base de fiche a été préparée par F. LEBOULENGER (GMN) et soumise à J. BOIREAU (GMB), qui a assuré un relai auprès d'autres personnes intéressées par le sujet.

L'état d'avancement de la fiche est présenté. Néanmoins, un échange s'opère sur le réel intérêt de la démarche pour l'acquisition de connaissances nouvelles sur le Muscardin, ceci dans la mesure où les préférences d'habitat du Muscardin sont *a priori* connues et où il existe une très importante bibliographie européenne sur le sujet. Ce projet de fiche « Habitats » est donc mis en standby pour le moment.

En revanche, l'accent devrait être porté sur l'intérêt du Muscardin en tant qu'espèce emblématique du maintien des continuités écologique, *i.e.* comme « ambassadeur trame verte », dans le cadre d'une stratégie globale conservatoire, qui nécessiterait une animation de réseau.

Dans sa série de guides « Sur la piste des Mammifères de Bretagne », le GMB a récemment publié un « Livret d'identification des indices de présence » dédié au Muscardin, qui réunit les diverses méthodes de recherche de l'espèce. Ce livret-guide de grande qualité est distribué aux participants à la réunion du GT Micromammifères, ce dont le GMB est remercié au travers de ses membres présents.

A FAIRE :

Effectuer une relance pour la remontée des données de l'enquête en informant sur le format précis des données à transmettre. F. LEBOULENGER

Crocidure leucode : état de la situation - nécessité d'une enquête nationale !?

Comme il l'avait déjà fait lors de la 1^{ère} réunion du Groupe de Travail, F. LEBOULENGER évoque la situation de la Crocidure leucode (*Crocidura leucodon*) en France – là où l'espèce est présente –, qui apparaît plutôt alarmante au vu des informations issues des atlas régionaux récents ; l'état des lieux est conforté et complété par le tour des régions présentes dans la salle.

Ce constat a fait que, sous l'impulsion de la SFEPM, l'espèce, anciennement classée « LC : préoccupation mineure » au niveau national figure maintenant dans la catégorie « NT : quasi-menacée » dans la nouvelle version de la Liste Rouge des Mammifères de France métropolitaine élaborée au printemps 2017. Néanmoins, il n'est pas certain que ce classement reflète vraiment la réalité du statut de l'espèce. Ainsi, dans les listes rouges régionales, la Crocidure leucode est souvent placée à des niveaux de menace plus élevés : « EN : en danger » en Bretagne ; « VU : vulnérable dans les deux ex-régions de Normandie ; « NT : quasi-menacée » en Alsace, quand elle était encore classée LC à l'échelle nationale.

Pour cette espèce, on pourrait être dans un contexte de disparition silencieuse pour laquelle les causes sont peut-être à la fois multiples et difficiles à confirmer : influence du réchauffement climatique, compétition interspécifique (avérée) avec la Crocidure musette, dégradation des habitats en lien avec l'évolution des pratiques agricoles, problèmes sanitaires/épidémie ? Il y aurait donc à conduire une analyse multifactorielle du déclin, mais cela n'apparaît pas évident à réaliser.

La nécessité d'une enquête nationale pour établir le statut « réel » de la Crocidure leucode paraît s'imposer (même si elle ne concernera pas la totalité du territoire), une question annexe consistant à se demander si elle doit se limiter à une simple problématique de répartition ou si elle doit être complétée par des retours et impressions de « spécialistes » dans les régions. La question des éventuels habitats refuges, forestier notamment, se pose car les données font cruellement défaut à ce sujet. Secondairement, cette enquête pourrait être l'occasion de sensibiliser sur l'impact des (mauvaises) pratiques agricoles sur les peuplements de musaraignes et sur les micromammifères en général.

De façon annexe, le problème d'homogénéisation des critères de différenciation des Crocidures dans les pelotes de réjection a été soulevé. Néanmoins, si l'on adopte une démarche multicritères, les déterminations ne doivent pas poser de réels problèmes.

A FAIRE :

Elaboration d'un projet d'enquête nationale, à l'image de celle réalisée précédemment pour le Rat des moissons. F. LEBOULENGER

Crossope de Miller (*Neomys anomalus*) : état de la situation en France

Là encore, F. LEBOULENGER présente de nouveau (comme en décembre 2016) la situation de la Crossope de Miller à partir des informations issues des atlas récents régionaux ; un tour des régions présentes dans la salle est également conduit.

Il apparaît nettement un déficit de connaissances sur la répartition de cette espèce qu'il serait urgent de combler.

Les problèmes de critères d'identification des restes crâniens dans les pelotes de réjection contribuent aux lacunes de connaissances. Dans ce contexte, l'échange à l'échelle nationale d'informations acquises dans les régions doit pouvoir contribuer à améliorer la situation.

A partir d'informations régionales sur des résultats quelques peu étonnants, venant entre autres de Normandie, une discussion très intéressante, animée notamment par P. FOURNIER du GREGE, a lieu autour des résultats des analyses génétiques sur les *Neomys*.

A FAIRE :

Enquête nationale ou pas ? Réfléchir à une stratégie générale permettant d'améliorer l'état des connaissances sur les deux espèces de *Neomys*. F. LEBOULENGER

Repas du midi

14h00 – 16h00

Rat des moissons : bilan de l'enquête nationale – initiatives régionales

Par « Skype-téléphonique », Fabrice DARINOT (RN Marais de Lavours) présente le bilan qu'il a réalisé de l'enquête « Rat des moissons » qu'il a coordonnée pour la SFEPM entre 2013 et 2017, et à laquelle ont participé près de 1000 contributeurs principalement associatifs. Sur la base des critères Natura 2000, prenant en compte les connaissances (ou leur absence) sur l'aire de répartition, l'effectif des populations, l'habitat d'espèce et les perspectives futures, l'état de conservation du Rat des moissons apparaît « Défavorable inadéquat », ce qui amène F. DARINOT à proposer que la SFEPM œuvre pour que l'animal soit classé au nombre des espèces protégées au niveau national.

Suite à cette présentation et à la proposition qui en est découlée, une discussion s'engage dans la salle sur l'opportunité d'aller dès maintenant vers un statut de protection du Rat des moissons. Néanmoins, différents arguments sont exprimés qui pousseraient à temporiser :

- les données anciennes contenues dans le rapport rendent difficile l'argumentaire d'un statut de protection actuel ;
- cette espèce, fortement résiliente, est très adaptative et n'est peut-être pas prioritaire comparativement à d'autres micromammifères ; risque-t-elle une rapide et totale disparition ?
- l'espèce a été classée LC (« préoccupation mineure ») lors de la révision de la Liste Rouge des Mammifères de France métropolitaine

À l'issue de ces discussions, la conclusion de la salle est que : dans l'état actuel des connaissances une demande de classement du Rat des moissons dans la liste des espèces protégées au niveau national n'est pas préconisée ; cependant le Groupe de Travail restera vigilant sur l'évolution des populations de cette espèce.

Il serait intéressant de faire une proposition pour considérer le Rat des moissons comme espèce d'intérêt pour les ZNIEFF, en tant qu'indicateur de biodiversité et élément de la Trame verte.

A FAIRE :

Rapporter le bilan de ces discussions à Fabrice DARINOT et au CA de la SFEPM. F. LEBOULENGER

TaxRef : Problèmes à évoquer, à défaut de les régler (*Arvicola terrestris/amphibius* ; *Clethrionomys/Myodes glareolus* ;)

Cette question récurrente est de nouveau soumise à la discussion. Même si elle n'est pas fondamentale, elle est importante dans la mesure où la SFEPM est considérée comme référente en matière de taxonomie pour les Mammifères, au moins de France métropolitaine. Dans le contexte de la préparation de l'Atlas européen des Mammifères sauvages, une harmonisation à l'échelle européenne est éminemment souhaitable et à tout le moins il serait bon que les problèmes en suspend soient réglés avant la mise en œuvre des volets concernant les micromammifères de l'Atlas des Mammifères de France (d'ici quelques années).

Dans le cas d'*Arvicola terrestris/amphibius* il est urgent d'attendre les résultats de nouvelles études de génétique moléculaire, susceptibles de remettre en cause la séparation des deux formes, terrestre et aquatique, de l'ancien *Arvicola terrestris* en deux espèces distinctes *A. scherman* et *A. terrestris*, conduisant à la situation aberrante de qualifier de terrestre un animal amphibie (problème réglé par les anglo-saxons par *A. amphibius*).

Pour *Clethrionomys/Myodes*, certaines personnes semblent détenir des informations et publications justifiant, au titre de l'antériorité, de conserver le premier nom de genre – alors même que le second est de plus en plus utilisé – mais il faudrait qu'elles soient portées à la connaissance générale pour pouvoir décider sur des bases solides.

A FAIRE :

Compiler les différents argumentaires pour une prise de décision définitive et collective. F. LEBOULENGER

Observatoire National des Mammifères : Mise en place du module Micromammifères du site de restitution cartographique de l'Observatoire National des Mammifères de la SFEPM.

Lors de sa réunion du 17 février, le CA de la SFEPM a validé le principe, sur la base d'une possible, sinon probable, utilisation du portail en libre accès Geonature, développé par les Parcs nationaux de France.

Il faudra néanmoins définir les champs spécifiques afin d'aboutir à l'élaboration d'un cahier des charges pour la création de ce module Micromammifères.

A FAIRE :

Suivre l'évolution des choses en fonction des décisions du CA de la SFEPM. F. LEBOULENGER

Pause café

16h30-18h

Techniques d'inventaire des micromammifères – présentation de Josselin BOIREAU (GMB)

Peut-on définir une méthodologie d'inventaire et de suivi à long terme des populations de Micromammifères ? Vers un cahier technique (comme pour les Chiroptères) ?

Faut-il proposer des formations pour la manipulation, la prise de données et/ou les prélèvements biologiques ? Comment centraliser et homogénéiser les données ?

La traduction du guide de capture des Micromammifères de la Mammal Society a pris du retard. Ce travail sera assuré par T. RUYS, avec l'aide de bénévoles.

Décisions :

Se restreindre, dans un premier temps, à un guide technique de la capture, en proposant, éventuellement en amont, une fiche descriptive des avantages/inconvénients des différentes techniques (dont capture). Le but est bel et bien d'apporter une standardisation des méthodes à long terme et non la promotion de cette méthode en particulier.

Ajout d'une dimension « éthique » dans le guide traduit.

Une autre question est posée, à laquelle il n'est pas apporté de réponse pour le moment : faut-il proposer des formations à la capture de micromam. ?

A FAIRE :

Traduction du guide de la Mammal Society (en s'inspirant peut-être de la méthode participative utilisée par le GMB pour son guide « nichoirs chiros »). T. RUYS

Temps d'échange sur les initiatives et programmes particuliers dans les régions

Bretagne : Le GMB présente sa semaine de travail dans le sud de l'Angleterre.

Du 15 au 21 octobre 2017, quatre membres du GMB ont rencontré différentes structures britanniques qui réalisent des travaux d'étude et de conservation des Micromammifères. Ces rencontres ont permis de répondre à différentes interrogations, découvrir des techniques de suivi et des aménagements, ainsi que des méthodes d'élevage de plusieurs espèces de rongeurs. L'ensemble de ces visites fait l'objet d'un rapport, téléchargeable sur le site Internet du GMB (http://gmb.bzh/wp-content/uploads/2017/12/2017_Voyage-dEtude-Angleterre-2.pdf).

Dimanche 4 mars (9h00 – 12h00)

Suite du temps d'échange sur les initiatives et programmes particuliers dans les régions

Normandie : Dans le cadre de son enquête 2011-2020 pour son prochain Atlas des Mammifères sauvages en Normandie, le GMN organise régulièrement des soirées et même des journées « pelotes/bières ». Il a également lancé à destination du grand public une opération « pelotes & noisettes ».

Le GMN a également mis en œuvre un programme Gliridés, dédié à la fois à la recherche du Loir, à préciser la limite ouest de la répartition du Lérot et à affiner les connaissances sur les secteurs de présence du Muscardin.

Limousin : dans le cadre d'un CTMA (Contrat Territorial Milieux Aquatiques) de l'Agence de l'Eau, le GMHL conduit un suivi systématique du Campagnol amphibie pour une durée de 5 ans.

Aquitaine : Cistude Nature conduit un programme « sentinelles du climat », principalement dédié au Pachyure étrusque et à la Souris à queue courte). Le GREGE et Cistude Nature mènent aussi un projet « Glirid'haies » qui vise entre autres à tester des capteurs indirects pour les micromammifères avec identification des espèces par génétique.

Des études de génétique moléculaire sont en cours avec le GREGE.

Actualités nationales : Patrick HAFFNER informe sur la rédaction actuelle de l'Atlas des Mammifères de France du MNHN et de la SFEPM. Le premier volume, consacré aux mammifères marins, vient de paraître. Au total, 7 volumes verront le jour, dont un volume « Rongeurs » et un autre avec les Soricomorphes qui seront certainement les derniers publiés.

Un atlas européen est en cours aussi, sur le même calendrier, mais en un seul volume.

Un programme national de recherche de cadavres de Soricidés capturés par des chats est en cours (mis en œuvre par Violaine NICOLAS-COLIN). La question est posée de savoir s'il existe un formulaire pour l'envoi des individus ?

A FAIRE :

Se renseigner sur le protocole de collecte des cadavres et faire circuler l'information en région, via le réseau SFEPM. P. HAFFNER

Structuration du groupe de travail : échange sur les diverses modalités possibles de représentation des régions.

Même si ce n'était pas forcément l'option initialement retenue (souhaitée), il est probable que l'on s'oriente vers une structuration du type CCN (Coordination Chiroptères Nationale), basée sur des délégués régionaux, de façon à ne pas dépasser un nombre raisonnable permettant de travailler efficacement en Groupe de Travail, charge ensuite aux régions de s'organiser pour déléguer 2 ou 3 représentants.

En revanche, est proposée et discutée l'organisation en mars 2019 d'un colloque du type des Rencontres nationales Chiroptères, afin de lancer une dynamique nationale sur les micromammifères

Infos pratiques : le lieu sélectionné est l'amphithéâtre du Muséum de Bourges (140 places max.), pour lequel un accord de principe est déjà acquis.

Ces 1ères Rencontres Nationales Micromammifères (RNM) auraient valeur d'événement fondateur à partir duquel s'effectuerait la structuration du Groupe de Travail. Le choix de la date se fera en prenant en compte les vacances scolaires et les éventuelles élections.

A FAIRE :

Organiser les 1ères Rencontres Nationales Micromammifères. F. LEBOULENGER

Opportunité d'un programme national sur la situation du Hérisson

<http://sauvonslesherissons.fr>/Présentation, par François LEBOULENGER, du programme d'actions « Hérisson » en 4 volets pensé par Christian ARTHUR, suite à des discussions en CA de la SFEPM consécutives au battage médiatique qui a eu lieu en 2017 sur le thème de la disparition du Hérisson d'Europe (dont l'objet était en fait la possibilité pour les particuliers d'avoir chez eux des hérissons en soins). Effectivement, le Hérisson paraît être quelque peu oublié des espèces menacées.

Décision du GT :

Le Groupe de Travail marque son intérêt pour la création d'un programme de sciences participatives de type « Vigie-Hérisson ». Il propose également, dans un premier temps, de

créer une page « Hérisson » sur le site de la SFEPM, et d'y apporter informations sur la biologie de l'espèce et son état de conservation.

Critères d'identification d'espèces proches : nécessaire ? Qui s'y colle ?

(Mulot sylvestre/Mulot à collier ; Musaraigne couronnée/Musaraigne carrelet ; Crossope aquatique/Crossope de Miller ; Campagnols souterrains)

Là encore, force est de constater que la situation n'a pas évolué depuis la 1^{ère} réunion du GT Micromammifères où cette question avait déjà été évoquée et où des engagements à faire avaient été pris, qui n'ont pas été suivis d'effet.

Le GMB se propose de faire une fiche Crocidures : pièces osseuses

Le GMN devrait réaliser ou contribuer à l'élaboration des fiches relatives aux mulots et aux crossopes.

Projet sur 6 mois – relance à faire.

Acoustique ultrasonore des micromammifères : point de la situation

Marius RUCHON (GMHL) rappelle le contexte de l'émergence de ce thème et présente le travail qu'il a réalisé sur cette problématique, qui comporte deux volets :

- Une synthèse des connaissances actuelles en matière d'acoustique chez les Soricidés, sachant que très peu de personnes s'y sont intéressées ;
- Les résultats modestes d'un protocole expérimental mis en œuvre pour l'enregistrement de cris d'une crocidure musette en captivité.

Par ailleurs, il semble que la liste de discussion « Acoumam », lancée il y a quelques mois soit un peu en standby.

Des discussions, il ressort que l'intérêt à poursuivre les recherches dans ce domaine est réel mais qu'il n'est pas gagné d'avance que cela débouche sur une aide à l'identification des espèces, comme c'est le cas pour une majorité d'espèces de Chiroptères.

Intérêt de workshops sur les analyses de pelotes

Cette question est soulevée par Josselin BOIREAU. A développer lors des futures Rencontres « micromammifères » : organiser une présentation des fiches rédigées préalablement.

- **Questions diverses** : alimentation du fichier national d'analyses de pelotes, du fichier de références bibliographiques ;

Fichier national « Pelotes » : un fichier national d'analyse de pelotes de réjection de rapaces existe à la SFEPM depuis sa création. Mis en place sous l'impulsion de M.C. SAINT GIRONS, il a ensuite été tenu par F. SPITZ puis maintenant par S. AULAGNIER. Actuellement localisé au Centre INRA de Toulouse, ce fichier est peu connu, faiblement alimenté et peu sollicité.

Ce travail mérite d'être poursuivi et amélioré en lui octroyant une ampleur nationale et en l'actualisant.

Se pose en revanche la question de l'exploitation de ce fichier.

A FAIRE :

Mettre en ligne l'information sur le site internet de la SFEPM. Salarié(e) SFEPM

Il existe également un fichier de centralisation des références bibliographiques (tenu par Stéphane AULAGNIER) qu'il faut alimenter et faire connaître dans le réseau.

Ultime question (sans réponse immédiate)

Programme-t-on dès maintenant une future réunion ? En amont du 40^e Colloque francophone de Mammalogie (CAEN - 20/21 octobre 2018) sous forme de journée technique ? Ou bien attendons-nous le futur séminaire dédié aux micromammifères ?

La réunion du Groupe de Travail Micromammifères s'est achevée de manière conviviale par un pot-buffer de départ à l'Auberge de Jeunesse de BOURGES.
